



VILLE D'ANDENNE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

SEANCE DU 2 DECEMBRE 2024

Monsieur Vincent SAMPAOLI, Bourgmestre;
Madame Françoise LEONARD, Monsieur Benjamin COSTANTINI,
Madame Isabelle MAGNÉE, Madame Sandrine CRUSPIN,
Monsieur Martin VAN KERCKHOVE, Échevins;
Monsieur Claude EERDEKENS, Monsieur Christian BADOT,
Monsieur Hugues DOUMONT, Madame Rose SIMON-CASTELLAN,
Monsieur Philippe MATTART, Monsieur Philippe RASQUIN,
Madame Françoise TARPATAKI, Madame Florence HALLEUX,
Madame Martine DIEUDONNE-OLIVIER, Madame Marie-Luce SERESSIA,
Madame Cassandra LUONGO, Monsieur Kévin GOOSSENS,
Madame Christine BODART, Madame Natacha FRANÇOIS,
Monsieur Emmanuel GILLET, Madame Hélène HAVELANGE,
Madame Isabelle WALLET, Madame Cécile CORNET, Madame Pauline LEONARD,
Monsieur Yassine BOUCHAHROUF, Madame Camille NAVEZ,
Monsieur Sébastien REMSON, Conseillers communaux ;
Monsieur Ronald GOSSIAUX, Directeur général;
Présidence pour ce point : Monsieur Vincent SAMPAOLI ;

1.14 OBJET : Déclarations d'apparement

Le Conseil communal,

En séance publique,

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation, notamment les articles L1123-1, L1234-2, L1522-4, L1523-15 ;

Vu la composition des groupes politiques au sein du Conseil communal d'ANDENNE soit : PSD@, MR, 5300 et AD&N;

Considérant que les Conseillers élus ont été invités à préciser leur apparement par courrier du Secrétariat général;

Considérant que les Conseillers élus suivants ont déposé une déclaration d'apparement auprès du Secrétariat général :

- Monsieur Claude EERDEKENS
- Monsieur Vincent SAMPAOLI
- Madame Sandrine CRUSPIN
- Monsieur Christian BADOT
- Monsieur Hugues DOUMONT
- Madame Françoise LEONARD
- Monsieur Benjamin COSTANTINI
- Monsieur Philippe RASQUIN
- Madame Florence HALLEUX
- Madame Martine DIEUDONNE-OLIVIER
- Madame Marie-Luce SERESSIA
- Madame Christine BODART
- Monsieur Emmanuel GILLET
- Madame Hélène HAVELANGE
- Monsieur Martin VAN KERCKHOVE
- Madame Camille NAVEZ

- Madame Cécile CORNET
- Monsieur Sébastien REMSON
- Madame Rose SIMON-CASTELLAN
- Madame Françoise TARPATAKI
- Monsieur Claude GIOT
- Monsieur Kevin GOOSSENS
- Monsieur Jean-Frédéric EERDEKENS
- Monsieur Yassine BOUCHAHROUF
- Monsieur Philippe MATTART
- Madame Isabelle WALLET
- Madame Isabelle MAGNEE

Que Mesdames LUONGO, FRANCOIS et LEONARD (Pauline) ont fait part de leur décision de ne pas être apparentées;

En conséquence, le Conseil communal

Article 1^{er} :

Prend acte des déclarations d'apparentement suivantes :

PS :

1. Claude EERDEKENS
2. Vincent SAMPAOLI
3. Sandrine CRUSPIN
4. Rose SIMON-CASTELLAN
5. Christian BADOT
6. Benjamin COSTANTINI
7. Philippe RASQUIN
8. Marie-Luce SERESSIA
9. Kevin GOOSSENS
10. Christine BODART
11. Claude GIOT
12. Hélène HAVELANGE
13. Yassine BOUCHAHROUF

MR :

1. Françoise LEONARD
2. Martin VAN KERCKHOVE
3. Françoise TARPATAKI
4. Isabelle MAGNEE
5. Camille NAVEZ
6. Sébastien REMSON

ECOLO :

1. Hugues DOUMONT
2. Florence HALLEUX
3. Cécile CORNET

ENGAGES :

1. Philippe MATTART
2. Martine DIEUDONNE-OLIVIER
3. Emmanuel GILLET
4. Isabelle WALLET

Non apparentées :

1. Cassandra LUONGO
2. Natacha FRANCOIS
3. Pauline LEONARD

Article 2 :

Charge le Collège communal de publier ces déclarations sur le site internet de la Commune.

Article 3 :

Le Collège communal transmettra la composition des groupes politiques du Conseil communal, avec les déclarations d'appartenance aux intercommunales, A.S.B.L. locales et sociétés de logement de service public.

Ainsi fait en séance à ANDENNE, date que d'autre part.

Par le Conseil,

Le Directeur général,

Le Président,

Ronald GOSSIAUX

Vincent SAMPAOLI

Pour extrait conforme,

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Ronald GOSSIAUX

Vincent SAMPAOLI



